GénéaRhuys-Gazette

Numéro 03 – avril 2025



Le mot du Président

La vie d'une association est rythmée par des temps forts qui sont le reflet de sa vitalité. Le CGR n'échappe pas à cette règle.

Deux administrateurs du CGR ont assisté au *Grand Salon de Généalogie de Paris XV*^{ème} (13 au 15 mars) pour s'informer des nouveautés du monde généalogique tant auprès des autres associations que par leurs présences aux nombreuses conférences.

En avril, le CGR sera présent au *Salon Généalogique de Vertou (44)* les 12 et 13 avril.

Du 11 au 17 août, le CGR organisera une exposition à Sarzeau sur « *Les personnalités remarquables de la Presqu'île de Rhuys* », 2ème édition.

Début septembre, nous serons présents aux *forums des associations tant à Sarzeau qu'à Saint-Gildas-de-Rhuys.*

En octobre (du 11 au 12),
nous organisons *notre Salon GENEARHUYS2025 à Saint-Gildas-de-Rhuys.*

En novembre, nous organisons la 3ème édition du *Challenge A à Z* ouvert à tous les adhérents du CGR.

Autant d'occasions de montrer la vitalité de notre association mais aussi autant de manifestations qui ne pourraient avoir lieu sans la forte mobilisation des bénévoles de l'association que je tiens à remercier à nouveau.

En attendant ces évènements, je vous invite à venir profiter de notre *bibliothèque* généalogique désormais opérationnelle dans la salle *Le Frêne* et riche d'environ 400 livres ou revues. La liste des ouvrages disponibles ainsi que les conditions de prêt sont consultables sur le site internet *cgrhuys56.org* à la rubrique *« Bibliothèque »*. Une permanence de l'équipe de gestion de la bibliothèque est assurée lors de chaque séance d'entraide, en principe le premier lundi matin de chaque mois.

Je profite de cette nouvelle gazette pour rappeler, notamment aux débutants, que les séances mensuelles d'entraide du lundi matin sont destinées à leur permettre de profiter de l'expérience des autres adhérents plus anciens qui peuvent les aider à contourner des difficultés ou blocages.

Pour les non-adhérents, d'une part je rappelle que s'ils font partie des « clubs GENEANET » les formations à GENEANET du CGR leurs sont ouvertes, d'autre part pour les autres, ils ont droit à une séance d'entraide gratuite.

N'hésitez pas à en parler autour de vous. Le calendrier de nos prochaines activités étant ainsi tracé, je vous dis à bientôt dans nos futures rencontres généalogiques.

Jean-Pierre Mazery
Président du Cercle Généalogique de Rhuys



Aides et astuces :

Organiser sa généalogie (2ème partie)

Dans un article précédent, je vous ai recommandé de définir votre plan de classement ; aujourd'hui je vous donne ma technique pour nommer vos documents.

Numériser et nommer ses documents

Un logiciel de généalogie permet une gestion intégrale des données, mais je recommande de gérer tous les documents supports en dehors de tout logiciel : ainsi vous êtes autonome pour les regarder, les corriger ou toute autre intervention.

Il faut impérativement numériser et renommer tous vos documents avec une méthode comme celle décrite ci-dessous avant de les rattacher au logiciel et ne rien changer après.

Les logiciels disposent de procédures pour rétablir la liaison quand on change le chemin d'accès mais ce n'est pas toujours simple et il vaut mieux faire le bon choix dès le début.

Ce codage s'applique également aux supports matériels, vous pouvez inscrire le code dans un coin de la feuille, mais je me contente d'appliquer la règle de mémoire pour le ranger au bon endroit.

Codage des actes BMS ou NMD et autres

N(ou D)_NOM prénom (n°d'ordre)_année (baptême, naissance ou sépulture, décès)
M_NOM1 NOM2 (n°d'ordre)_année (mariage)

Pour les autres documents : registre militaire (RM), naturalisation (NAT), adoption (A), actes notariés (NOT)… j'utilise la même règle en utilisant une lettre code choisie, le numéro d'ordre s'ajoute avant le tiret de l'année et permet plusieurs documents sur un même sujet.

Ces documents sont rangés en informatique dans le nom de branche concernée en sous-dossier « état civil » pour les BMS, NMD ou « pièces diverses » pour tous les autres.

Vous pouvez ensuite facilement rechercher le document puisque l'ordinateur respecte le classement alphabétique.

Codage des photos numérisées : le traitement des photos est plus compliqué et je me limite à une méthode similaire à celle de l'état civil. Je ne suis pas trop satisfait par cette méthode…mais je n'ai rien trouvé d'autre.

NOM prénom n°_année	pour une personne seule
NOM famille n°_année	si plusieurs personnes en utilisant le nom principal
NOM de lieu n°_année	lieu décrit dans la photo
Autre objet n°_année	écrire la nature de l'objet

(le n° sert à indexer plusieurs documents sous le même titre et les dates peuvent être approximatives ou absentes). Ces documents sont rangés en informatique dans le nom de branche concernée en sous-dossier.

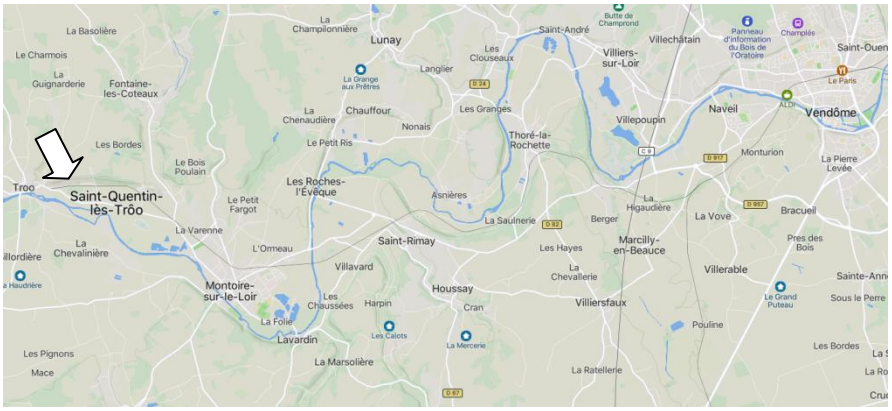
Ce codage est simple et efficace si vous le respectez scrupuleusement, mais vous pouvez bien sûr imaginer des variantes.

Bertrand Tardieu



Le curé de Saint Quentin lès Troo et ses « drôles » de paroissiens

Nos ancêtres portaient fréquemment des surnoms, que nous retrouvons parfois dans les registres paroissiaux. Ils sont liés, le plus souvent, à une caractéristique physique, à un métier ou à une particularité géographique. Mais il arrive aussi que quelques surnoms soient peu sympathiques pour ceux qui en font l'objet.



Pour mes recherches généalogiques, j'ai beaucoup sillonné le Loir-et-cher, l'Eure-et- Loir et le Loiret (région d'origine de mon mari), et c'est ainsi que j'ai eu l'occasion de consulter les registres paroissiaux de Saint-Quentin-lès-Trôo, petit village de 200 âmes, voisin de Trôo (pittoresque cité troglodytique construite sur un coteau de tuffeau dominant la vallée du Loir) près de Montoire-sur-le-Loir, dans le Loir et Cher.

Le curé Jean SAIN est arrivé dans cette paroisse au début de l'année 1714 et ce n'est qu'entre 1718 et 1727, qu'il a transcrit dans tous les actes (baptême, mariage, décès) les surnoms dont certains étaient à la limite de l'incorrection et de la décence, et sans aucune explication de la raison de ces surnoms.

Voici ceux que j'ai pu relever :

- Mathieu GUETROT et Julien GUETROT dit COUIAU,
- René GUETROT dit COUIAU L'IMPIE,
- Valentin GUETROT dit LE BOHEMIEN,
- Renée GUETROT dite LINAIRE,

- Etienne COLINET dit LA BRINASSE,
- Pierre COLINET dit LA NUEE,
- Michel COLINET dit LE TACITURNE,

- Louise BRIAND dite LA CARIBOLE,
- Mathurin BRIANT dit LA QUIAQUE,
- Pierre BRIANT dit GOULIPARD,

- Claude FORTIN et Pierre FORTIN dit REMPOIGNE,
- Jeanne LOISEAU dite LA BOBILLE,

- Françoise TARDIVEAU dite LA ROUSSE,
- Louise DUMANS dite LA CULASSE DU CANON,
- Marie HATTE dite encore LA CITROUILLE,

- Jean CORBIN dit CAMORET,
- Claude CORBIN dit CHER AMY,
- Madeleine CORBIN dite LA MITREE,
- Jeanne CORBIN dite LA CITROUILLE,

- Gilles PILTAN dit HAUT DES REINS,
- François PILTAN dit BRACHOT,

- Jacques HALLOUIN dit LE NAIN,
- Jacques HALLOUIN dit BABEURRE,

- Pierre SOURIAU dit GALERNE,
- Joseph BADERE dit SAUSSET,
- Jean HALLOUIN dit LE DARU,
- Jean GUILLERIER dit LARRON,
- Joseph LECLERC dit VIRELIPPE,
- Valentin LECLERC dit LE SATURNIEN,
- Jean HAGOU dit L'INGENIEU,
- Renée MERIAULT dite RADINEAU.

A partir de 1730, c'est un nouveau curé qui a eu la charge de la paroisse et les surnoms ont en même temps disparu, tout au moins dans les actes paroissiaux !

un petit jeu vous est proposé

le sens de plusieurs de ces surnoms est facilement explicable, d'autres non. Si certains d'entre vous ont des idées …

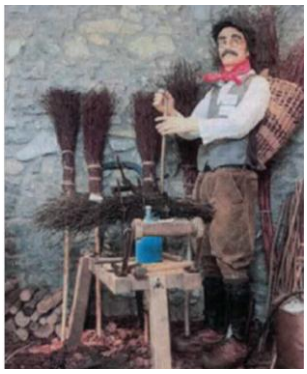
Elisabeth BORDIER

Source : Les archives départementales du Loir et Cher



Métier disparu : le balaitier

Clément Isidore PARISY, né à Ingrannes (Loiret) le 11 /09/1833 de François PARISY et de Marie-Anne VACHON, marié le 30 Octobre 1855 à Donnery (Loiret) avec Rosalie Pauline COUTURE, décédé le 21 Novembre 1886 à Fay aux Loges (Loiret), était l'arrière-arrière-grand-père de mon mari. Clément Isidore était fabricant de balais ou balaitier.



Ingrannes, le village de naissance de Clément Isidore, se trouve à 25 Kms d'Orléans, préfecture du Loiret, et à 14 Kms de Châteauneuf sur Loire. L'exploitation du bois occupait les ouvriers tout l'hiver. La forêt s'animait et résonnait des cognées des bûcherons, du crissement des scies, du craquement des billes de bois …



Tout un monde œuvrait : bûcherons, écorceurs, élagueurs, scieurs de long …
Mais, il était un métier qui garantissait un énorme privilège : celui de donner du travail durant l'année entière : le balaitier.

Paris et les villes de province utilisaient une quantité impressionnante de balais pour notamment nettoyer les caniveaux.

Il fallait aussi fournir les services du gaz, du chemin de fer, des grandes usines et alimenter les grossistes. Les ramures utilisées étaient le bouleau, le genêt et la bruyère haute qu'on laissait sécher avant de fabriquer les fagots. Le séchage était très important pour éviter que la pourriture s'installe.

La première besogne du faiseur de balais le matin, consistait à tirer une vingtaine de bourrées du fagotier, de diviser chaque bourrée en quatre ou cinq bottes identiques, les belles brindilles à l'extérieur et de casser les rameaux à la longueur désirée.

Ces bottes étaient immédiatement comprimées et attachées avec le serre-balai (presse à pédale, voir photo).



On liait avec 3 rotins (tiges d'osier ou rejets de coudriers ou de ronces) et on rognait le talon à la sciotte (petite scie).

Le serre-balai fut remplacé ensuite par le massicot qui combinait une presse et une lame guillotine. Les ligatures furent alors remplacées par des brins de fil de fer. Clément Isidore a exercé ce métier jusqu'à son décès en 1886.

Une de ses filles : Louise Isabelle née en 1859, épouse d'Alphonse Henri CHEVALLIER en 1876, et décédée le 7 Mai 1931 à Fay-aux-Loges, a continué l'activité de balaitière exercée par son père pendant plusieurs années, avant de devenir … factrice (métier rarement exercé par les femmes à l'époque).



Balaitier : Goele Rando

Sources : -Dictionnaire des métiers

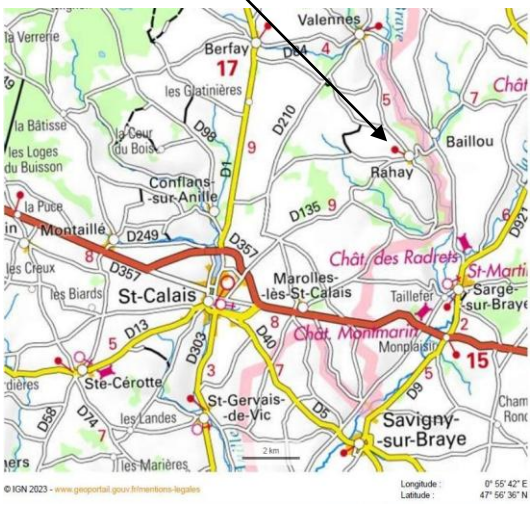
Elisabeth Bordier



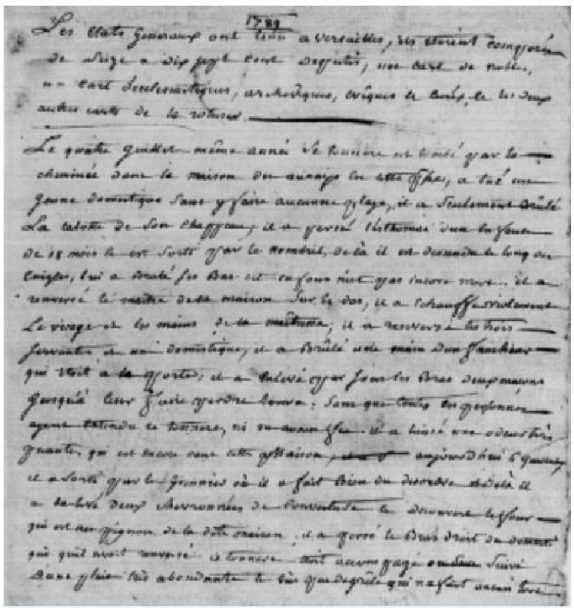
Rahay, petite ville de la Sarthe

Rahay est une petite commune de la Sarthe où j'ai quelques ancêtres lointains.





Les curés avaient l'habitude de noter les évènements qui survenaient et je vous livre une de leurs anecdotes curieuses.



Le 4 juillet 1789, le tonnerre est tombé, par la cheminée, dans la maison des AUNAIS, en cette paroisse, a tué un jeune domestique, sans lui faire aucune plaie ; il a seulement brûlé la calotte de son chapeau ; il a percé l'estomac d'un enfant de 18 mois, et est sorti par le nombril. De là, il est descendu le long de ses cuisses, lui a brûlé le bas. Cet enfant n'est pas encore mort. Il a renversé le maître de la maison sur le dos, il a échauffé violemment le visage et les mains de la maîtresse, a renversé les trois servantes et un domestique, a brûlé une main d'un faucheur qui était à la porte, a enlevé par sous les bras deux maçons jusqu'à leur faire perdre terre.

Ces personnes n'ont point entendu le tonnerre et n'ont rien vu. Il a laissé une odeur très puante, et aujourd'hui 6 juillet, elle existe encore dans la maison. Le fluide est sorti par le grenier, et il a fait beaucoup de désordre, et finalement, il a enlevé deux chevronnées de couverture et découvert le fond qui est au pignon de ladite maison. Ce tonnerre était accompagné ou suivi d'une pluie très abondante et d'un peu de grêle.

François GUIBOUS, curé de Rahay

https://archives.sarthe.fr/ark:13339/s005875e7b860f73/58c5dcb05b234.fiche=arko_fiche_6304c67eb3aeb.moteur=arko_default_6319dbb9a1c43.

Bertrand Tardieu



L'école du XVI^{ème} siècle à nos jours

Lorsque nous faisons des recherches généalogiques, nous découvrons très souvent des actes de l'état civil ou paroissiaux sur lesquels apparaît la mention : X ou Y « déclarent ne pas savoir signer ». Je me suis donc intéressé à l'histoire de l'apprentissage de l'écriture et de la lecture aux cours des siècles.

Aujourd'hui, dans notre pays, l'école pour tous semble être un dû. Pourtant ce qui semble aujourd'hui une ardente nécessité ne l'était pas hier. Il y a à peine plus de deux cents ans, des esprits avertis comme Rousseau affirmaient qu'il ne fallait pas apprendre à lire au peuple !!

Début d'organisation

Entre Richelieu qui pense que donner de l'instruction aux gens du peuple risque de faire d'eux des « chicaneurs » et les congrégations religieuses qui ouvrent des écoles primaires pour tous les enfants, il y a un gouffre. L'éducation est encore l'affaire des familles et du clergé, pas de l'État. Les familles les plus aisées donnent des précepteurs à leurs enfants, le maître s'occupant de chaque élève tour à tour séparément.

Des écoles confessionnelles catholiques et protestantes sont crées seulement pour les clercs. Le développement de l'imprimerie, l'humanisme et ses visées pédagogiques, le protestantisme naissant et sa volonté que chacun puisse lire seul la Bible, sont autant de raisons que le XVI^{ème} siècle voit se développer les premières tentatives d'organisation d'une école pour le peuple.

Une éducation gratuite pour tous en 1560

En 1550, le clergé commence à ouvrir des écoles gratuites pour les pauvres. En 1560, une ordonnance royale de Charles IX, impose à chaque église, cathédrale ou collégiale d'utiliser une partie de ses revenus pour rémunérer un maitre à former gratuitement les enfants des villes, et chaque confrérie religieuse d'entretenir des écoles dans les villes et les villages.

C'est la Réforme qui a fait prendre conscience à l'État du rôle de formation religieuse que peut jouer l'école. Beaucoup d'écoles protestantes créées à cette époque-là, le sont principalement dans les régions où le protestantisme est bien implanté. Le pays manquant d'écoles, la majorité de la population est non scolarisée. Le cardinal de Richelieu, Docteur en Sorbonne et Ministre de Louis XIII, est l'un des premiers à souhaiter que l'État intervienne dans l'apprentissage des connaissances. La direction de l'éducation doit être selon lui, entre les mains du Roi et non plus celle de l'Église. De toute façon, Richelieu, n'est pas pour l'éducation des masses, il est au contraire persuadé qu'il faut limiter l'enseignement afin de limiter les ambitieux qui se détourneraient de l'artisanat et de la terre.

Pour cela, il tente de limiter le nombre de petites écoles créées par les religieux. Peine perdue pour le Cardinal, la Renaissance et la Réforme ont créé une telle soif de connaissance qu'il n'est plus possible d'arrêter le développement de la scolarisation. Par contre notre « Éminence rouge », souhaite améliorer et renforcer l'éducation des puissants, l'enseignement supérieur destiné aux futurs dirigeants du pays. Pour

cela il dote la Sorbonne de nouveaux bâtiments en 1625, fonde l'Académie en 1635 et créé l'Imprimerie Nationale en 1640, pour diffuser les ouvrages utiles au gouvernement.

L'État pour les riches, l'Église pour les pauvres

Au XVII^{ème} siècle, les congrégations enseignantes se multiplient. Parmi les principales :

- l'Oratoire, fondé en 1611 par Pierre BERULLE (1), qui fournit des prêtres enseignants aux paroisses et diffuse des ouvrages pour les maîtres, en quelque sorte les premiers manuels de pédagogie.
- la congrégation de Jésus et Marie, créé par Jean EUDES (2), qui a également pour mission essentielle l'enseignement, dont l'œuvre dure toujours aujourd'hui.
- mais c'est surtout Charles DEMIA et Jean-Baptiste DE LA SALLE qui vont révolutionner l'enseignement primaire populaire et lui donner une organisation et une pédagogie semblable, à peu de choses, à ce que nous connaissons aujourd'hui.

1- Pierre BERULLE (1575-1629), homme d'Église et homme d'État, créé cardinal en 1627 par le pape Urbain VIII.
2- Jean EUDE (1601-1680), prêtre oratorien. Fondateur de l'institut religieux consacré à la formation des prêtres et d'un ordre religieux voué à la réhabilitation des « filles repenties ». Canonisé par le pape Pie XI en 1925.

Pierre Guichon

Sources : Les écoliers et leurs maîtres en France d'autrefois.



Histoire bretonne
Les émigrés du Finistère : famille POCHIC

J'ai toujours entendu Marguerite, une des filles de Corentin, me raconter l'arrivée de ses grands-parents Pierre-Jean POCHIC et Marguerite LE FER sur Arzon en 1920.


Marguerite LE FER

Ils ont voyagé du pays bigouden à la Presqu'île de Rhuys dans leur charrette avec tout leur barda dessus et les enfants :

Pierre-Jean, Paul-Jacques, Marie-Corentine, Catherine, Jean-Louis, Germaine, Marie-Marguerite, Corentin.

Le premier des enfants Pierre-Jean est mort au combat en 1915.

Paul-Jacques et Marie-Corentine se sont installés à Kerners. Cette dernière par son mariage créera une des filiations COIC, celle d'Alexis. Paul-Jacques donnera la descendance SEUTIN (rappelez-vous du garde-champêtre d'Arzon avec son handicap, blessure de guerre, jambe raide, qui habitait près de la gare du petit-train au Tindio).

Catherine partira sur La Rochelle, Jean-Louis sur Vannes.

Germaine et Marie-Marguerite choisiront Sarzeau et donneront les descendances HOUSSAY et CHANTOUX (la fleuriste de L'Hellébore, petite-fille CHANTOUX à Sarzeau est de cette filiation).

Enfin Corentin POCHIC s'installera au Monténo et avec son épouse Dorothée-Joséphine LE BLOUCH tiendra une des fermes du village (l'autre étant la ferme MARTIN). De cette filiation descend Marguerite que j'ai citée plus haut qui avec ses sœurs et frères se sont installés dans tout Arzon et se sont tous mariés avec des marins de commerce arzonnais (j'étais moi-même marié avec la fille d'Elisabeth, autre fille de Corentin).



Corentin POCHIC,
grand-père de mon épouse Marylène
et Dorothée Joséphine LE BLOUCH

Chose très étonnante, lors de l'exposition que j'avais réalisée à la Criée de Port-Navalo, j'ai rencontré Martine POCHIC ROUSSE (épouse de Gérard ROUSSE, ancien électricien de Sarzeau) qui me signala une anomalie sur la filiation de Corentin POCHIC en me disant que c'était son grand-père mais mariée avec Marie-Noëlle COURROT.



Corentin,
grand-père de Martine



Marie-Noelle COURROT,
grand-mère de Martine

Après recherches, nous nous sommes aperçus que l'arrière-grand-père Tudy POCHIC s'était marié deux fois : une première fois avec Marie-Anne STEPHAN qui avait donné la filiation de Martine, et une seconde fois avec Marguerite LE CORRE, ce dernier mariage menant à la filiation de mon épouse.

Quelle idée de donner le même prénom Corentin dans les deux généalogies !

Et tout ce petit monde se retrouve en Presqu'île de Rhuys !

Georges Layec



Histoire de filiation

L'oncle de mon père à un neveu.
Qui est-il pour moi ?

La sœur de ma grand-mère a une fille.
Et cette fille et mon père, qui sont-ils l'un pour l'autre ?
Et pour moi qui est-elle ?

Ma belle-sœur a un fils. Qui est-il pour moi ?





Entre nous :

Entretien avec André PERROT

André a commencé sa généalogie en 1985, en été, dans une maison sans électricité où il fallait bien s'occuper à la lueur de la lampe à gaz. Son père suite à une question sur la famille, s'est mis à griffonner sur un bout de papier un arbre qui commençait par lui, sa femme et ses enfants et qu'il a détaillé jusqu'à l'arrière-grand-père né en 1850.

Avant d'aller se coucher, André a récupéré la feuille et l'a gardée. Quelques années plus tard, rendant visite à sa tante, dans le village de la famille PERROT, elle lui dit avoir trouvé un emploi chez le maire, et elle a su alors, que l'évêché avait rendu à la commune un registre de 1855. Le curé de la paroisse avait fait la généalogie des habitants dudit village, au sud de Langres. André fort intéressé, obtient du maire l'autorisation de consulter le « bouquin ». Fort de son cahier et de son crayon, il note tout ce qui se rapporte à la famille PERROT.

Et puis dans les années 1990, sur son ordinateur flambant neuf et après l'achat d'un logiciel de généalogie, en l'occurrence, HEREDIS, il commence à y intégrer toutes les informations déjà récupérées. Puis, les archives n'étant pas encore en ligne, il s'arme de patience pour écrire aux mairies, avec l'enveloppe timbrée pour la réponse. Toutes ne lui ont pas rendu réponse, « *il y en a qui ont dû garder le timbre* ! ».

Petit à petit, les archives ont mis les BMS en ligne, et tout a été plus facile pour continuer et faire les vérifications des résultats déjà obtenus. Et encore aujourd'hui il continue à chercher.

Un couple, aux alentours de 1700, a migré de la Haute-Marne, « *pas bien riche* », jusqu'à Paris.

De cette branche est issu un peintre, Louis Roland TRINQUESSE, (voir internet) au 18ème siècle, assez connu puisqu'il a des tableaux, à Dijon et jusqu'au Japon, et encore au 20ème siècle un architecte qui a construit le grand hôtel de Font-Romeux, également des écrivains plus ou moins connus.

Une branche qui a donc su changer de condition sociale et s'élever dans la société.

Une autre branche, une femme est partie dans la Haute-Saône et ses enfants, eux sont allés dans l'Yonne. L'un d'eux avec son fils, a assassiné la femme du « toubib » du village. « *J'ai donc aussi dans la famille deux bagnards* », affirme tranquillement André. Le père est mort à Cayenne et le fils, après avoir purgé ses 20 ans, est resté sur place, car la loi interdisait de revenir en métropole. Il s'est installé, s'est marié, et a eu un enfant mort en bas âge.

André est allé à Aix-en-Provence aux ANOM, pour avoir accès au dossier de ce bagnard. Il y a trouvé une lettre de son épouse en France, puisqu'il était marié dans l'Yonne, qui demandait à rejoindre son mari à Cayenne. C'est donc une énigme. Il n'aurait pas dû pouvoir se marier là-bas.

Sans doute un défaut de transmission de l'information. Une bigamie, avec deux femmes éloignées l'une de l'autre. André travaille actuellement sur une autre difficulté pour les généalogistes amateurs que nous sommes, celle de reconstituer une famille qui bouge. Pour André, il s'agit d'une famille de rémouleur, qui voit naitre ses enfants, de village en village, au fil de ses pérégrinations, du Loiret, à la Côte-d'Or, et aussi dans l'Yonne et encore le Jura où il a retrouvé un avis de mariage, mais pas de mariage. Où sont-ils donc passés ?

Si vous avez connaissance d'un VIREY Pierre né vers 1860, André est à sa recherche. « *C'est ce qui fait le charme de la généalogie* ». Il cherche les PERROT, mais en 1598, il y a peu de chance de pouvoir remonter plus avant. Alors il s'oriente vers les collatéraux.

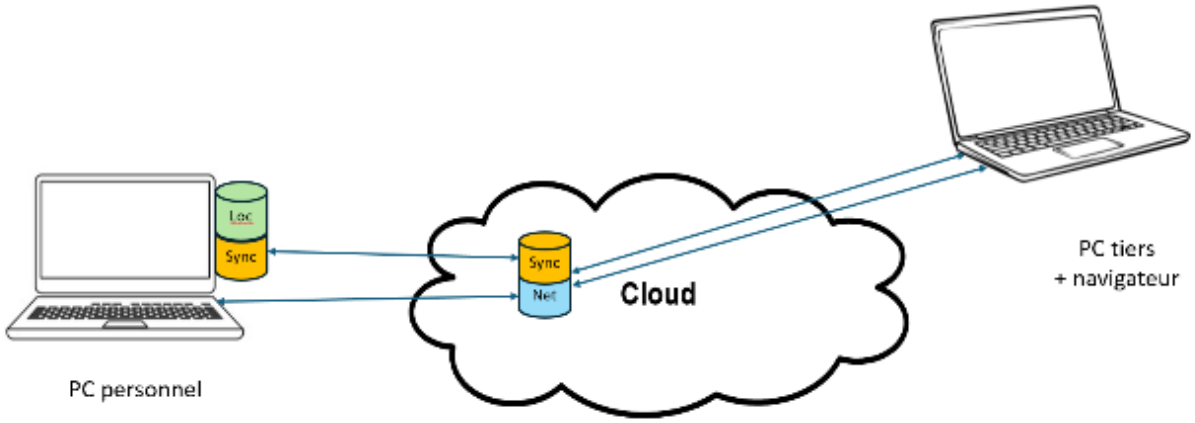
Du côté de sa mère, la famille GRISART était des fabricants de bijoux à Paris, et puis aussi des magistrats, surtout sous l'ancien régime, alors que du côté PERROT ce sont des « gueux », des agriculteurs, pour la plupart.

Sauf l'arrière-arrière-grand-père, né en 1852, qui est allé dans la gendarmerie. Et son fils également. Et puis ensuite, une génération sur deux. Il a trouvé aussi du côté de son père un couple qui portait le même nom de famille, et en remontant, ces deux personnes avaient sous Napoléon 1er, des ascendants originaires de la même famille. « *C'est une bonne découverte* ».

Marie Armelle Boucard

Conseils informatiques : le cloud

Le Cloud est un service de stockage de vos données informatiques D'une façon générale, les données de l'utilisateur peuvent être stockées localement (disque dur de l'ordinateur, ou clef USB) ou uniquement dans le cloud ou simultanément dans le cloud et localement (sur l'ordinateur). Cette répartition résulte du paramétrage à effectuer par l'utilisateur, paramétrage global ou par dossier.



A noter : le cloud n'est pas un véritable système de sauvegarde. Par exemple, il ne sait pas gérer les différentes versions d'un document, il ne connaît que la dernière, comme votre ordinateur.

Choix du prestataire

Le type de CLOUD dépend de votre écosystème informatique. Par écosystème, nous entendons l'ensemble cohérent de logiciels couvrant l'essentiel des besoins généralistes d'un utilisateur d'ordinateur. Les 3 principaux écosystèmes sont : Apple, Alphabet (Google) et Microsoft. À ces trois écosystèmes s'ajoute celui constitué par l'ensemble des logiciels libres.

L'offre de stockage Cloud est pléthorique, mais nous conseillons de rester au maximum dans l'écosystème de l'utilisateur, même si certaines offres de stockage Cloud peuvent avoir des fonctionnalités spécifiques concurrentielles, par exemple Dropbox.

La mise en œuvre et la tarification

Une fois un système de cloud choisi, il est possible de faire des tests car il existe pour tous une version gratuite, de taille limitée (de 5 à 15 Go) et fonctionnellement restreinte. Il faut noter que ces versions gratuites peuvent suffire à des utilisateurs qui ont des faibles besoins. Pour les autres, la montée en charge induira en général le passage à une version payante.

Le cloud nécessite un compte utilisateur chez son fournisseur et nous recommandons de bien protéger ce compte, notamment par une double authentification, car celui qui accède au compte peut accéder à toutes les données.

N'oubliez pas : lors des ateliers d'entraide, le rédacteur de cet article peut vous conseiller et répondre à toutes vos questions.

Jean-Marc Kerilis - jmkerilis@free.fr



Curiosité généalogique

MATER SEMPER CERTA EST
L'identité de la mère est toujours certaine

Cette phrase signifierait donc que le nom de la mère d'un enfant est toujours connu. ? Or j'ai découvert au cours de mes recherches généalogiques que ce n'est pas toujours le cas ! Ma famille maternelle est d'origine basque et les particularités des actes de l'état civil de cette région ne cessent de me surprendre.

Au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle, les prénoms étaient très souvent associés au nom de la maison où avait lieu la naissance. Au moins je pouvais être sûre du lieu précis de la naissance mais d'autres surprises m'attendaient.

Un couple Pierre M et Jeanne O se marie le 19/06/1865, leur premier enfant naît le 7/12/1866. Jusque-là tout est normal !

Mais voilà que le 23/01/1869 un autre enfant voit le jour au même endroit que le précédent mais la mère se nomme Marie E….

Jeanne O est-elle décédée ? divorcée ? Mauvaise piste car Jeanne est décédée mais le 25/11/1899 …soit 30 ans plus tard…

Et les naissances se poursuivent, ainsi 8 enfants naissent de ce nouveau couple !
Tous les éléments qui figurent sur un acte sont importants, voire indispensables, car en effet l'information se trouve en marge de plusieurs actes de naissance mais ils sont illisibles. Une date néanmoins me guide vers un jugement rectificatif du 16/05/1898.

Ainsi 8 enfants avaient été déclarés nés d'une femme qui n'était pas leur mère ! Et cette erreur n'a été rectifiée que 29 ans plus tard !

Hélas, pas d'explication sur cette erreur qui aurait eu d'autres conséquences si 7 de ces enfants n'étaient pas décédés en bas âge. Un seul a atteint l'âge adulte et s'est marié mais après l'acte de rectification.

Les témoins ont apposé leurs signatures en bas des actes de naissance et de décès mais vraisemblablement sans rien contrôler ! On peut comprendre que la plupart de nos ancêtres étaient illettrés mais que penser de ce greffier de justice domicilié dans la même ville et qui signe un acte de naissance comportant 2 erreurs : le prénom et nom de la mère sont faux mais un comble, même le prénom de l'enfant porté en marge ne correspond pas à celui de l'acte !

Croisez les informations c'est encore et toujours une évidence !!!

Reste à découvrir qui est Marie E ….

Marie-Hélène Garnier

Directeur de la publication : Jean-Pierre MAZERY

Comité de Rédaction

Rédactrice en chef : Françoise PINSARD
Rédactrice adjointe : Marie-Hélène GARNIER
Mise en page et illustrations : Marie-Claude STERVINOU
Conseils informatiques : Jean-Marc KERILIS
Comité de lecture : Marie-Armelle BOUCARD – Georges LAYEC



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
de France :ISSN **3074-4342**